



RAPPORT ANNUEL

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019

Art'M est un organisme sans but lucratif, reconnu par la Ville de Magog, qui contribue depuis 43 ans au rayonnement de ses artistes en organisant diverses activités dont des expositions et des ateliers de formation. Auparavant connu sous le nom de *Comité d'action culturelle de Magog*, **Art'M** termine sa première année d'existence sous sa nouvelle identité corporative.

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chers membres, artistes et collègues,

Art'M conclut sa première année d'existence avec succès. Bravo! Instauré au début de 2019, le remplacement du nom du Comité d'action culturelle a été l'occasion pour notre organisation de recentrer sa mission sur la promotion et le rayonnement de la peinture et de la sculpture dans la région. Cette cure de rajeunissement a stimulé de nouveaux membres à se joindre à nous. Art'M a donc enregistré une hausse de 30% de ses adhésions représentant, à la fin de 2019, 130 membres, peintres et sculpteurs. Ce dynamisme s'est également fait sentir lors des vernissages, devenus de plus en plus populaires, accueillant jusqu'au double de visiteurs habituellement observés.

Après une première année en tant que présidente, je me dois de saluer le travail et l'implication de l'équipe du conseil d'administration, Pierre, Thésalus, Claire, Marie-Paule, Robin et Lise de même que les personnes ressources Louise, Josée, Viviane, Michel et Monique qui ont travaillé d'arrache pied pour permettre à Art'M de mener à bien toutes ses activités. Nous ne le répèterons jamais assez mais faire fonctionner une organisation telle qu'Art'M, uniquement grâce au travail de bénévoles, est un exploit en soi.

Continuons à soutenir les arts en région.

Lucie Gardner

Présidente

CONSEIL D'ADMINISTRATION

En 2019, le conseil d'administration était composé de Lucie Gardner, présidente, Claire Lecointre, vice-présidente et responsable des expositions au *Complexe funéraire Ledoux*, Thésalus Pierre-Étienne, trésorier, Pierre Lemay, responsable du site web et Robin Laverdure, responsable des réseaux sociaux. Enfin, Marie-Paule Royer et Lise Brassard, toutes deux administratrices, ont quitté le conseil d'administration au cours de l'année 2019 pour des raisons personnelles. Marie-Paule a travaillé à la publicité et Lise Brassard aux communications aux membres.



En avant-plan : Claire Lecointre et Pierre Lemay
2^e rangée : Marie-Paule Royer, Robin Laverdure, Lucie Gardner,
Lise Brassard et Thésalus Pierre-Étienne

Le conseil d'administration s'enrichit également de la participation de personnes-ressources qui assistent à toutes ses rencontres et qui portent, chacun à leur façon, différents dossiers. Je tiens donc à souligner la participation de Louise Bourgault et Viviane Leblanc, responsables des formations, Michel Morin pour son soutien aux expositions et Josée Goulet pour sa participation à la publicité et aux expositions. Au cours des derniers mois, Monique Trudeau et Marcel Boyer se sont ajoutés à notre équipe. Marie-Hélène Montigny, graphiste, participe également régulièrement aux rencontres du CA pour tout ce qui touche à la publicité.

Nos rencontres ont porté notamment sur les procédures suite aux changements de l'identité corporative d'Art'M, la révision complète du site web, l'élaboration de matériel promotionnel dont une brochure pour la programmation, l'organisation des expositions et des ateliers de formation, les échanges avec la Ville de Magog, les finances et le recrutement.

EXPOSITIONS

EXPOSITIONS INTÉRIEURES

En 2019, Art'M a organisé sept expositions collectives dont cinq ont eu lieu à la galerie du *Centre d'arts visuels de Magog* et deux au *Complexe funéraire Ledoux*. Les expositions présentées au *Centre d'arts visuels* comportaient chacune une thématique.

Lors de ces expositions, 21 oeuvres ont trouvé preneur. Félicitations à tous les artistes qui se sont impliqués en faisant de ces événements un succès!

TEXTURES

Du 9 janvier au 3 mars 2019

Surfaces lisses, granuleuses, métallisées, duveteuses ou vitrifiées. les textures multiplient la qualité des surfaces et s'amuse à explorer un univers généralement associé à la sculpture. Que ce soit par les empâtements de Borduas ou par l'utilisation du goudron et du plastique dans les oeuvres d'Alberto Burri, le mouvement des matiéristes ouvre grande la porte à une exploration qui multiplie les possibilités picturales.

Textures regroupait 44 oeuvres. Le vernissage a eu lieu le 11 janvier et a accueilli 80 personnes. Le *Coup de coeur du public* a été attribué à Carole Rudzinski pour son tableau *J'y pense*.

SOUS LE REGARD DE...

Du 6 mars au 12 mai 2019



Pablo Picasso a déclaré « Nous sommes les héritiers de Rembrandt, Velasquez, Cézanne, Matisse. Un peintre a toujours un père et une mère, il ne sort pas du néant... ». L'exposition Sous le regard de... célèbre cette filiation artistique assumée, variée, personnelle à chacun. Elle permet tous les styles et toutes les audaces auxquels nous ont incités nos prédécesseurs.

Sous le regard de... regroupait 43 oeuvres. Le vernissage a eu lieu le 8 mars et a accueilli 150 personnes. Le *Coup de coeur du public* a été attribué à Luc Beaudoin pour son tableau *Bienveillance* inspiré d'Hubert Reeves.

SPLASH

Du 15 mai au 14 juillet 2019



Les peintres ont beaucoup écrit sur la couleur, la matière et la lumière, que leurs oeuvres soient figuratives ou abstraites. "La couleur est par excellence la partie de l'art qui détient le don magique" disait Eugène Delacroix. Cette exposition invite les artistes à une réflexion sur la couleur et sur la matière. Couleurs comme ligne conductrice, matières pour ponctuer le support. Bienvenue dans un voyage dynamique et coloré.

Splash regroupait 67 oeuvres. Le vernissage a eu lieu le 17 mai et a accueilli 180 personnes. Le Coup de coeur du public a été attribué à Luc Beaudoin pour son tableau... Splash.

CE SOIR, ON JAZZ!!

4 septembre au 27 octobre 2019



Le jazz teinte la vie de couleurs chaudes et langoureuses. Laissez-vous porter par la musique et que l'été se poursuive...

Ce soir, on jazz!! regroupait 50 oeuvres. Le vernissage a eu lieu le 6 septembre et a accueilli 110 personnes. Le Coup de coeur du public a été attribué à Robin Laverdure pour sa sculpture L'interrogation mélodieuse.

L'ART AU CARRÉ

Du 30 octobre au 22 décembre 2019



À la veille du temps des fêtes, cette exposition de petits formats vous réserve son lot de surprises. Avec une constance dans la dimension, on y trouvera un éventail de médiums, techniques et autant de styles sur un thème libre. Spontanéité et douceur, joie de vivre... L'occasion de dénicher un présent unique!

L'art au carré comprenait 125 oeuvres de 51 artistes. Le vernissage a eu lieu le 1^{er} novembre et a accueilli 90 personnes. Le Coup de coeur du public a été attribué à Madeleine Bousquet pour son tableau Calme.



Exposition collective du printemps au Complexe funéraire Ledoux
Du 29 mai au 12 novembre 2019

Le vernissage a eu lieu le 5 juin et a accueilli 110 personnes.

Exposition collective de l'automne au Complexe funéraire Ledoux
Du 13 novembre au 26 mai 2020

Le vernissage a eu lieu le 20 novembre et a accueilli ...

EXPOSITIONS SOLO

Un appel de dossiers a été lancé en 2019 afin de sélectionner deux artistes pour deux exposition solo. Seize dossiers ont été reçus et analysés par un jury indépendant. Les deux artistes, sélectionnés par le jury, sont Louise Bourgault pour son projet *Paysages des Cantons de l'est, effets de lumière* et Silvy Auger pour son projet, *À l'ombre de mon arbre*.

Ces deux expositions solo prendront place au *Centre d'arts visuels de Magog* du 15 janvier au 8 mars 2020. Félicitations aux deux lauréates!



Silvy Auger
À l'ombre de mon arbre



Louise Bourgault
*Paysages des Cantons-de-l'est,
effets de lumière*

VITRINE DU MUSÉE D'ART NAÏF

Les expositions de la vitrine du *Musée d'art naïf* vise à vitaliser la vente des petits formats des membres d'Art'M. La formule adoptée permet aux membres de s'inscrire en tout temps, la priorité étant accordée aux membres qui n'ont jamais bénéficié d'une exposition en vitrine. Les expositions de la vitrine sont d'une période de quatre mois.

Au cours de 2019, vingt-trois artistes ont exposé des petits formats, peintures ou sculptures et 7 oeuvres ont été vendues.

FONDATION CONSTANCE LANGLOIS

Dix membres ont fait don d'une oeuvre à la *Fondation Constance Langlois* à l'occasion de sa levée de fonds en échange d'un reçu de charité. Les artistes ayant fait un don d'oeuvre sont : Monique Cantin, Colette Charron, Viviane Leblanc, Robin Laverdure, Nicole Demers, Denise Potvin, Béatrice Nicole Morin, Thérèse Gariépy, Johanne Dussault et Michel Leblond.

Un grand merci à Monique Cantin qui a coordonné la participation d'Art'M à cette activité de la Fondation et aux artistes pour leur don qui contribuera à offrir aux personnes handicapées et aux organismes des locaux adéquats pour la tenue de leurs activités.

EXPOSITIONS EXTÉRIEURES

BLEU LAVANDE

Les **lundis Bleu Pastel** se sont tenus au cours des mois de juillet et août. Dix artistes ont profité des lieux pour peindre et dessiner sur le motif. Leurs œuvres ont également été exposés sur le magnifique site de *Bleu Lavande* à Fitch Bay. Cette activité est rendue possible grâce à l'entente établie entre Art'M et *Bleu Lavande*.

LES BELVÉDÈRES DU PARC DE LA BAIE-DE-MAGOG

Au cours de l'été 2019, 37 permis ont été émis afin de permettre aux membres d'Art'M de profiter des belvédères du parc de la Baie-de-Magog pour créer des oeuvres originales tout en profitant de la vue imprenable sur le Memphrémagog. Cette activité est rendue possible grâce à l'entente avec la Division de la Culture de la Ville de Magog.

Merci à Luc Demers qui, année après année, poursuit son implication dans le déroulement de ces deux expositions extérieures.

ATELIERS ET CONFÉRENCES

Au cours de l'année 2019, Art'M a organisé cinq ateliers et une conférence qui ont connu un réel succès :

- **Pastel** avec Louise Bourgault
Une approche conviviale à l'initiation du pastel sec.
- **Collage** avec Pierre Lemay
Un mixte de photos et de peinture pour une créativité historique.
- **Transfert d'images**
avec Mélanie Matthews
Le rappel d'images pour la création de tableaux surréalistes.
- **Aquarelle contemporaine**
avec Jean-Marc Péladeau
Une approche visuelle se rattachant aux ressentis.
- **Introduction à l'art du sumi-e**
avec Madeleine Bousquet
Les rudiments de l'art japonais à l'encre.



Brigitte Martin et Marie-Paule Royer lors de l'atelier de Jean-Marc Péladeau, *Aquarelle contemporaine* tenu le 21 octobre 2019

CONFÉRENCES

Une conférence par ArtXTerra : ***Comment vivre de son art*** s'est tenue le 8 septembre et a été très bien accueillie par plus d'une vingtaine de membres.

ATELIERS LIBRES DE PORTRAIT

Les **Ateliers libres de portrait sur le motif (visage)** ont eu lieu tous les vendredis au *Centre communautaire de Magog*. Merci à Jean-Noël Fortin pour son implication dans l'organisation et la réalisation de cette activité conviviale et offerte aux artistes de tous niveaux depuis près de vingt ans.

ATELIERS DE MODÈLE VIVANT

Au cours du printemps 2019, trois **ateliers de modèle vivant** ont pris place au Centre *communautaire de Magog*. Neuf membres ont participé à cette activité. Merci à Anne-Marie Legault pour avoir coordonné ces ateliers.

SITE WEB ET RÉSEAUX SOCIAUX

SITE WEB

Au cours du printemps, un comité a été formé pour revoir la totalité du site web. Le nouveau site, revu aux nouvelles couleurs d'Art'M, a été actualisé et son look est maintenant plus dynamique et épuré. *Lacosta Communication* a réalisé le logo d'Art'M et nous a guidé dans le choix de ce nouveau nom.

Art'M a collaboré étroitement avec *Ligne droite communication* pour la conversion du site web réalisée au cours du printemps. Un grand merci à François Fournier et Carl Poisson pour leur soutien, leurs conseils et leur patience. Un merci tout particulier également à Pierre Lemay qui a consacré un nombre impressionnant d'heures à la refonte du site afin de nous offrir ce nouveau site des plus actuels.



RÉSEAUX SOCIAUX

Grâce à Robin Laverdure, Art'm est maintenant très actif sur Facebook, notre page étant suivie à ce jour par plus de 1,200 personnes. Robin a également initié *Portraits d'artistes* qui présente à l'occasion, le travail des membres d'Art'M en plus de diffuser quantité d'informations notamment sur les expositions, vernissages, activités de formation ou autres activités d'Art'M.

COMMUNICATIONS

Au début de 2019, le *Comité d'action culturelle* devenait officiellement **Art'M**, une fois son statut modifié au *Registre des entreprises du Québec*. Par la suite, ce changement de nom a nécessité plusieurs démarches auprès de tous les intervenants avec lesquels Art'M fait affaire dont la Ville de Magog.

Une brochure promotionnel de la programmation de nos activités ainsi qu'une carte postale ont été élaborés grâce à la participation de Josée Goulet, Marie-Paule Royer, Anne-Marie Legault et Marie-Hélène Montigny. Ces nouveaux outils promotionnels ont été largement distribués tout au cours de l'été et l'automne à Magog, la MRC Memphrémagog, la MRC Brome-Missisquoi et Sherbrooke. Une Infolettre est aussi distribuée régulièrement auprès des membres d'Art'M afin de les informer des diverses activités en cours. La promotion des événements s'est poursuivie grâce aux publications dans les journaux locaux tel que *Le Reflet du Lac* de Magog, des communiqués dans la rubrique *Agenda culturel* ainsi que sur la page Facebook d'Art'M. Une entrevue a également été réalisée au printemps par NousTV pour présenter la mission et les objectifs de notre organisation lors de l'exposition *Sous le regard de ...*

Art'M, grâce à son nouveau logo, la révision du site web et le matériel promotionnel élaboré au cours de l'année, prend de plus en plus sa place dans la diffusion et le rayonnement de la culture à Magog et dans la région. C'est avec fierté que nous constatons la place grandissante que prend notre organisation dans le paysage culturel de la région.

MERCI À NOS PARTENAIRES

Nous tenons à remercier la Division de la Culture de la Ville de Magog, principal partenaire d'Art'M. Tant pour le partage de la salle d'exposition du Centre d'arts visuels que pour la contribution financière au bon fonctionnement des opérations. Et merci à la Ville de Magog et aux personnes déléguées au volet culture pour leur soutien et leur ouverture envers Art'M.

Nous remercions les commerces et organisme qui se sont associés à Art'M dont la *Biblaire GGC* de Magog et Sherbrooke, *DeSerres*, *Encadrements Turgeon*, le magasin *Michael's* de Sherbrooke ainsi que le *Musée des Beaux-Arts de Sherbrooke* avec lequel Art'M a signé une collaboration à la fin de 2019 offrant aux membres d'Art'M une réduction de 30% sur le membership du MBAS.

Nous remercions également Marie-Hélène Montigny, graphiste, qui poursuit sa collaboration avec Art'M pour la réalisation des visuels pour les expositions et le dépliant de la programmation ainsi qu'Anne-Marie Legault notamment pour sa contribution à la réalisation des publicités pour les ateliers.

PLAN D'ACTION POUR 2020

- Assurer la pérennité de l'organisation.
- Consolider la nouvelle identité corporative d'Art'M.
- Élargir la portée d'Art'M par la création d'une nouvelle catégorie de «membres partenaires».
- Développer un Plan de communication.
- Poursuivre sa présence sur les réseaux sociaux (Facebook, Pinterest, Instagram, ...).
- Diversifier l'offre des ateliers de formation.
- Simplifier et normaliser l'élaboration et l'inscription des formations.
- Simplifier et normaliser la procédure de vente d'oeuvres des membres.

CONCLUSION

Au cours de 2020, la Ville de Magog déposera sa nouvelle *Politique culturelle* qui dressera la vision qu'entend favoriser la Ville de Magog au cours des prochaines années. Art'M se devra d'être présent lors de cette démarche afin de faire connaître ses besoins mais aussi afin d'y préciser l'apport que nous représentons en tant que regroupement artistique dans la région.

Nous réitérons nos remerciements à la Ville de Magog pour son soutien constant envers notre organisme. Sans ce soutien, Art'M ne pourrait avoir la portée qu'il a aujourd'hui à Magog et dans toute la région. Nous tenons également à remercier Pierre Roy et Manon Lavoie du *Musée d'art naïf*, qui par leur collaboration et leur ouverture, permettent aux artistes d'Art'M de profiter d'un lieu d'exposition exceptionnel.

Le fonctionnement d'une organisation telle qu'Art'M ne peut reposer que sur quelques personnes. Il se doit d'être un projet collectif afin que chacun puisse en tirer de multiples occasions afin de profiter de notre art. Il est donc important de participer, d'y accorder du temps, de s'impliquer, de partager nos idées. C'est par l'implication de ses membres que nous pourrions assurer la pérennité de notre organisation.

ANNEXE 1

LISTE DES RÉOLUTIONS 2019

RÉSOLUTION 2019.01 (réunion du 15 janvier 2019)

Il est proposé par Anne-Marie Legault, secondé par Claire Lecointre qu'un montant de 5\$ par participant soit retenu pour le CAC au coût des formations. Cette pratique sera effective à compter des formations qui prendront place à l'automne 2019. Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 2019.02 (réunion du 15 janvier 2019)

Il est proposé par Louise Bourgault, secondé par Pierre Lemay, que les États financiers 2018 soient adoptés tel que présentés par Thésalus. Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 2019.03 (réunion du 15 janvier 2019)

Il est proposé par Louise Bourgault, secondé par Anne-Marie Legault, que la demande de subvention pour les *Outils de communication, matériel informatique et logiciels* soit acheminée à la ville de Magog et qu'elle comporte la soumission de Ligne Droite, du Reflet ainsi que l'Imprimerie Duval tel que présenté par Lucie. Le dossier sera sous la responsabilité de Lucie Gardner. Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 2019.04 (réunion du 15 janvier 2019)

Il est proposé par Thésalus Pierre-Étienne, secondé par Anne-Marie Legault, que le montant remis aux membres du jury soit de 100\$ pour deux membres du jury et 150\$ pour le responsable du jury. Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 2019.05 (réunion du 15 mars 2019)

Il est proposé par Thésalus Pierre-Étienne, secondé par Lucie Gardner, que les frais encourus par l'émission d'un chèque sans provision soient assumés par le membre ayant émis ce chèque. Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 2019.06 (réunion du 15 mars 2019)

Il est proposé par Thésalus Pierre-Étienne, secondé par Lucie Gardner, qu'un chèque-cadeau de remerciement chez DeSerres d'un montant de 100\$ soit offert à Monique Cantin, présidente sortante et Anne-Marie Legault, secrétaire sortante pour leur engagement au sein de l'association. Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 2019.07 (réunion du 15 mars 2019)

Il est proposé par Lucie Gardner, secondé par Thésalus Pierre-Étienne, que le paiement par chèque d'un tableau soit validé par la présentation d'une carte d'identité valide avec photo (permis de conduire, carte d'assurance-maladie, ...). L'adresse de l'acheteur sera ainsi vérifiée et le numéro de la carte sera noté sur le formulaire de vente rempli au Musée afin de conserver les coordonnées de l'acheteur. Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 2019.08 (réunion du 14 juin 2019)

Il est proposé par Pierre Lemay, secondé par Robin Laverdure, que la demande de subvention pour les *Outils de communication, matériel informatique et logiciels* de juin 2019 soit acheminée à la ville de Magog et qu'elle comporte les soumissions de *l'Imprimerie Magog-Orford*, du *Reflét* et de la graphiste Marie-Hélène Montigny tel que présentées par Lucie Gardner, présidente. Le dossier sera sous la responsabilité de Lucie Gardner. Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 2019.09 (réunion du 14 juin 2019)

Il est proposé par Louise Bourgault, secondé par Pierre Lemay que le montant total d'une activité soit dorénavant exigée pour toutes les formations et conférences offertes par Art'M. L'inscription à une activité sera confirmée lors de la réception du paiement total pour celle-ci. Cette somme sera non remboursable. Dans le cas où un participant ne pourrait assister à une formation à laquelle il est inscrit, il lui sera cependant possible d'offrir sa place à une personne de son choix. Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 2019.10 (réunion du 14 juin 2019)

Il est proposé par Claire Lecointre, secondé par Lucie Gardner d'offrir un bon d'achat d'une valeur de 50\$ lors du départ d'un membre ayant participé régulièrement aux activités du conseil d'administration d'Art'M. Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 2019.11 (réunion du 20 août 2019)

Il est proposé par Lucie Gardner, secondé par Robin Laverdure, d'offrir à Manon Lavoie, à Noël, un bon d'achat d'une valeur de 500\$ à appliquer sur l'achat d'une œuvre d'art lors d'expositions d'Art'M en témoignage de l'appréciation du CA pour les services rendus. Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 2019.12 (réunion du 20 août 2019)

Il est proposé par Pierre Lemay, secondé par Louise Bourgault que des verres compostables soient dorénavant utilisés lors des vernissages pour un coût approximatif de 100\$ pour 200 verres. Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 2019.13 (réunion du 2 octobre 2019)

Il est proposé par Pierre Lemay, secondé par Claire Lecointre que deux coupons cadeau d'une valeur de 30\$ chacun, soient offerts comme prix de présence lors du vernissage *L'Art au carré*. Ce coupon sera applicable sur l'achat d'un tableau de la présente exposition et le tirage se fera auprès de toutes les personnes présentes au vernissage. Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 2019.14 (réunion du 2 octobre 2019)

Il est proposé par Pierre Lemay et secondé par Josée Goulet d'offrir aux producteurs laitiers deux coupons cadeau lors de l'exposition *Ah, la vache!* Les coupons cadeau correspondront à une réduction de 10%, pour un maximum de 100\$, pour l'achat d'une oeuvre de cette exposition. Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 2019-15 (réunion du 2 octobre 2019)

Il est proposé par Lucie Gardner et secondé par Thésalus Pierre-Étienne qu'à compter du 1^{er} janvier 2020, le montant excédentaire de 10\$ demandé aux non membres lors des formations soit remis à Art'M pour l'organisation et la promotion des formations. Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 2019-16 (réunion du 5 novembre 2019)

Afin de favoriser un plus grand rayonnement des activités d'Art'M auprès des gens d'affaires, des commerçants et des particuliers. Il est proposé par Pierre Lemay, secondé par Robin Laverdure de soumettre aux membres, lors de la prochaine Assemblée annuelle, la création d'une nouvelle catégorie de *membres partenaires* Art'M. L'adhésion comme *membre partenaire* serait de 25\$ pour les résidents de Magog et de 35\$ pour les non-résidents. Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 2019-17 (réunion du 5 novembre 2019)

Il est proposé par Lucie Gardner, secondé par Robin Laverdure d'offrir pour tout le mois de décembre, l'adhésion comme membre Premium au coût de 75\$ plutôt que 100\$ à tous les membres Art'M. Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 2019-18 (réunion du 5 novembre 2019)

Il est proposé par Lucie Gardner, secondé par Claire Lecointre qu'un montant de 20\$ pour le repas de Noël soit remis à chacun des membres du CA et personnes-ressources ayant assisté régulièrement aux réunions du CA au cours de l'année 2019, à titre de reconnaissance pour le travail effectué au cours de l'année. Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 2019-19 (réunion du 5 novembre 2019)

Attendu que Robin Laverdure a remporté le **Coup de coeur du public** lors de l'exposition ***Ce soir, on jazz!!*** ; Attendu que Robin Laverdure a déjà son adhésion 2020 payée et est déjà membre Premium, il est proposé par Lucie Gardner, secondé par Pierre Lemay que le souper de Noël de Robin lui soit entièrement payé pour avoir remporté le **Coup de coeur du public** pour cette exposition. Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 2019-20 (réunion du Comité exécutif du 10 décembre 2019)

Le comité exécutif composé de Lucie Gardner, présidente, Thésalus Pierre-Étienne, trésorier et Claire Lecointre, vice-présidente, par le privilège qu'il possède, nomme Marcel Boyer, membre du CA à titre de trésorier par intérim et signataire au nom d'Art'M, Josée Goulet, membre du CA à titre d'administratrice par intérim et signataire ainsi que Robin Laverdure, actuellement membre du CA, à titre de signataire.